



MUNICIPALITÉ DE SHANNON
Province de Québec

AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT NUMÉRO
564-17

*A summary
of this Public Notice is
available in English on the
Municipal Website
www.shannon.ca*

AVIS DE PROMULGATION

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SHANNON :

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général adjoint et greffier de la Municipalité :

QUE ce Conseil a adopté lors de la séance extraordinaire tenue le 15 mai 2017 le règlement suivant :

564-17 Règlement numéro 564-17 sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux

QUE les intéressés pourront consulter ledit règlement sur le site Internet à www.shannon.ca ainsi qu'à l'Hôtel de Ville sis au 50, rue Saint-Patrick, Shannon, du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h et entre 13h et 16h ;

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, soussigné, Sylvain Déry, directeur général adjoint et greffier de la municipalité de Shannon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus, le 19^e jour du mois de mai 2017, conformément à la Loi.

SIGNÉ À SHANNON, QUÉBEC CE 19^e JOUR DU MOIS DE MAI 2017

Sylvain Déry, avocat, M.B.A, AdmA, OMA,
Directeur général adjoint et greffier